

HAUTESALPES

LE MAG #69

Janvier // Mars 2023

DOSSIER

L'eau, ressource majeure *des Hautes-Alpes*

Événement / p. 6

Plateforme *Mon avis citoyen* :
les Haut-Alpins fiers de leur
département

Actualités / p. 8

Contrats stations : un nouveau
plan de soutien de 30 millions
d'euros

À vos côtés / p. 20

L'inclusion numérique à
portée de clic



Hautes-Alpes
le département



7 octobre

Sous le haut patronage de l'ancien Premier ministre, Jean Castex, a été inaugurée dans le Haut-Guil la nouvelle route de desserte d'Abriès-Ristolas. 2,5 km d'une voie flambant neuve qui permet de pallier les effets du glissement de terrain du Pas de l'Ours qui avaient été dévastateurs sur l'ancienne route.



1^{er} décembre

Pour la 4^e année consécutive, les femmes haut-alpines sont mises à l'honneur par l'opération Hautes-Alpes au féminin, organisée par le Dauphiné Libéré et le Département. Une belle manière de valoriser le parcours de celles qui donnent tant et contribuent largement à la cohésion de notre société.



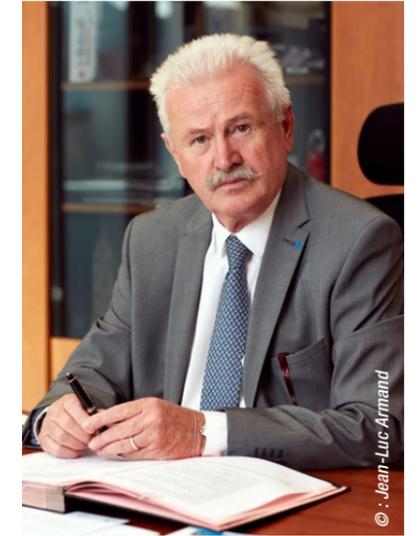
2 décembre

À Serres, Le président du Département, Jean-Marie Bernard, et le vice-président chargé des routes, Marcel Cannat, présentent le projet de réaménagement de délaissés routiers : d'anciennes voies ou sections qui sont aujourd'hui utilisées en aires d'arrêt. Elles seront profondément réaménagées au cours des prochains mois.

En ce début d'année, je formule le vœu que le Département – qui n'est autre que le premier partenaire de chaque collectivité de notre superbe territoire – accentue encore et toujours son action de proximité au service de nos vallées, de l'ensemble des Haut-Alpins et de nos nombreux visiteurs. Nous traversons des périodes éminemment troublées. La crise sanitaire a eu un impact très important sur notre quotidien et depuis s'enchaînent des crises qui nous montrent à quel point nous nous devons d'être solidaires et combien l'action publique a un sens pour traverser ces périodes délicates et en sortir plus forts. L'hiver 2021 – 2022 a été marqué par un déficit de précipitations tel que les répercussions se sont fait ressentir jusque cet été avec un épisode de sécheresse inédit. Le Département a été au rendez-vous de ces deux épisodes délicats, aux côtés des acteurs de montagne et des socio-professionnels du lac de Serre-Ponçon,

afin de pallier l'urgent et surtout de préparer l'avenir. L'assemblée départementale a voté le budget 2023 du Département dès le mois de décembre. J'attache une importance toute particulière à ce que cette adoption du budget se fasse toujours très rapidement, afin qu'il soit opérationnel sans délai et que le Département puisse investir dès le début de l'année. Les finances du Département se portent bien. Et je peux vous assurer que vos élus veillent à ce que les 268 millions d'euros dont il dispose annuellement pour fonctionner et investir, soient utiles à tous les Haut-Alpins et que chaque euro dépensé prépare l'avenir de notre territoire de la meilleure manière. Les transitions écologique, énergétique et économique seront au cœur de notre action cette année. Afin de toujours mieux répondre aux attentes et besoins nouveaux des Haut-Alpins. Le Département est capable de relever les défis qui s'avancent. Afin de préparer les Hautes-Alpes de demain. C'est mon engagement.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

4

Plein cadre

Paysage hivernal à Réallon

6

Événement

Plateforme *Mon avis citoyen* : les Haut-Alpins fiers de leur département



8

Actualités

Restauration dans les collèges : des produits frais et locaux au menu, au même prix

Santé et médico-social : un plan pour attirer et fidéliser les professionnels

Contrats stations : un nouveau plan de soutien de 30 millions d'euros

Sdus 2023-2028 : des actions renforcées en faveur de la solidarité

Théâtre Du Briançonnais : Cairns

Bibliothèque départementale : carte blanche à Gaëlle Josse

11

Dossier

L'eau, ressource majeure des Hautes-Alpes



16

Entretien

Arthur Bauchet : un mental d'acier et des médailles d'or

18

Hauts talents

Moulin Céard, le blé en tête
Laurette Gougeon : le cirque à l'assaut de la montagne

20
À vos côtés

L'inclusion numérique à portée de clic
Centres de santé sexuelle : un lieu d'écoute, d'information et de soins

22
Cantons

Laragne-Montéglin

24

Tout à loisirs

La collection Barle : histoire d'une mystérieuse donation



26
Causes communes

Publication éditée par le
Département des Hautes-Alpes

Service communication :
Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise
en page : Agence Oyopi - Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une : Photo © Bertrand Bodin

PAYSAGE HIVERNAL à Réallon

Dès le début de l'hiver, Réallon s'habille de neige. Situé entre le lac de Serre-Ponçon et le Parc national des Écrins, ce village ancien, au charme préservé, compte plusieurs hameaux. Il est aussi bien le point de départ de nombreuses randonnées pédestres que de parcours de ski de randonnée, nordique ou de piste. Il accueille l'une des dernières stations de ski créées dans les Hautes-Alpes et attire une clientèle familiale friande de cette ambiance conviviale et chaleureuse, dans un cadre exceptionnel et une nature préservée.

PLATEFORME MON AVIS CITOYEN

LES HAUT-ALPINS fiers de leur département

6,4/10 Note globale
attribuée au département
(Paca : 6,1/10)

84 % des habitants
recommanderaient à un ami de venir s'installer
dans les Hautes-Alpes (66 % au niveau national)

Les notes par thème



Ce site internet a déjà recueilli 22 000 avis des habitants des Hautes-Alpes sur des sujets très divers, allant du cadre de vie à la transition écologique en passant par la sécurité ou les transports. Des retours dont le Département tiendra compte dans ses prochaines décisions.

On se sent bien dans les Hautes-Alpes et ce sont ses habitants eux-mêmes qui le disent ! Des milliers de Haut-Alpins ont en effet exprimé leur ressenti sur leur département via la plateforme internet *Mon avis citoyen*. À ce jour, sept millions d'expressions citoyennes ont déjà été enregistrées pour toute la France, dont 22 000 concernant les seules Hautes-Alpes. Le questionnaire proposé par le site *Mon avis citoyen* est également l'occasion pour les habitants de lister ce qu'ils apprécient dans le département ainsi que les points qu'ils estiment nécessaire d'améliorer, et ce dans tous les domaines, y compris ceux qui ne

concernent pas les compétences du Département. Chacun peut détailler son ressenti sans limite. Des retours que le Département s'attache à lire et à analyser soigneusement, afin d'être le plus possible à l'écoute de la population. En quelques clics, les Haut-Alpins ont donné leur avis sur des thèmes d'intérêt général comme la qualité de vie, les déplacements, le logement ou encore la santé. « Il en ressort qu'ils sont attachés à leur territoire et aiment parler de lui, résume Yves Kergall, cofondateur de ce site d'expression citoyenne créé en 2015. Ils manifestent à la fois de la fierté et de la satisfaction, même si tout n'est bien sûr pas parfait. » Les résultats de l'enquête indiquent que

84 % des habitants recommanderaient à un ami de venir s'installer dans les Hautes-Alpes. Un chiffre très au-dessus de la moyenne nationale des autres départements (66 %). « C'est la preuve d'un attachement très fort », confirme Yves Kergall. Les atouts du territoire sont d'abord le cadre de vie (noté 8,2/10) puis la sécurité (7,35/10). Deux thématiques qui affichent des scores là encore bien supérieurs à la moyenne nationale (respectivement 7,9/10 et 6,11/10). Pour les autres catégories – dynamisme économique, social, services et équipements publics, transition écologique – les notes décernées aux Hautes-Alpes approchent voire

dépassent la moyenne nationale. « De ce point de vue-là aussi, le département est un territoire très attractif. Le niveau de satisfaction des Haut-Alpins est particulièrement élevé s'agissant des équipements sportifs, de l'aide aux personnes âgées, des collégiés, de la protection du patrimoine et des sujets liés à l'enfance et à la famille », détaille Yves Kergall. Les administrés attribuent en revanche une mention « Peut mieux faire » en matière de transports, avec une note de 5,09/10 (contre 5,58 au niveau national). Une appréciation qui varie cependant d'une ville à l'autre : Gap et son réseau de bus gratuit, par exemple, affichent un score de 6,65/10 alors que des communes plus rurales et moins bien dotées en transports en commun n'excèdent pas 6/10. Au total, toutes thématiques confondues, l'ensemble des villes des Hautes-Alpes obtiennent la note honorable de 6,4/10 par leurs habitants, signe qu'il y fait bon vivre.

Aller encore plus loin

« C'est bien là l'essence même de *Mon avis citoyen* : que les collectivités s'approprient toutes ces informations afin d'améliorer la relation citoyenne et les politiques publiques », souligne Jean-Marie Bernard, président du Département. Le Département des Hautes-Alpes travaille en étroite collaboration avec la plateforme pour prendre en compte ces nombreuses remontées et les intégrer dans ses décisions à venir.

L'institution envisage même d'aller encore plus loin dans un futur proche, en interrogeant les habitants sur les enjeux locaux qui les concernent directement. Des enquêtes personnalisées seront bientôt lancées. Parmi les thèmes en réflexion, celui du développement des énergies renouvelables ou encore celui de l'état des routes.

Il est toujours temps de donner votre avis sur le département des Hautes-Alpes ou votre commune de résidence. L'enquête est anonyme et se remplit sans avoir besoin de créer un compte. Elle ne demande que quelques minutes. Rendez-vous en ligne sur www.monaviscitoyen.fr. ■



Parole d'élu

Jean-Marie Bernard,
président du Département des Hautes-Alpes

« La plateforme *Mon avis citoyen* représente pour nous un outil précieux de dialogue citoyen, d'écoute et de concertation avec nos administrés. Leurs avis sont très instructifs et vont nous permettre d'aiguiller certaines décisions de politique publique. »



La qualité du cadre de vie est l'un des atouts majeurs du département.

SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

UN PLAN POUR ATTIRER les professionnels

Le Département a mis en œuvre un plan d'action pour valoriser les métiers des secteurs médico-social et de la santé et attirer ces professionnels sur son territoire. Face à la crise nationale de recrutement et de fidélisation des professionnels que connaissent les établissements médico-sociaux et de services d'aide à la personne, il a créé une commission de travail avec le soutien de l'État et de l'Agence régionale de santé. Son objectif est de reconstituer les viviers en favorisant la formation et le renforcement de l'alternance, notamment. La commission veut aussi accentuer l'attractivité du secteur, qui passe, entre autres, par l'amélioration de la qualité de vie au travail. ■

SDUS 2023-2028

DES ACTIONS RENFORCÉES en faveur de la solidarité

Le nouveau Schéma départemental unique des solidarités (Sdus) pour la période 2023-2028 a été voté en décembre. Ses actions concernent la protection de l'enfance, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, mais également l'action sociale et l'insertion. Le Sdus s'articule en 5 axes stratégiques et est doté d'une feuille de route annuelle comportant une vingtaine d'actions. Il permettra, par exemple, la mise en place de dispositifs plus adaptés aux besoins, rendra plus visibles les ressources existantes et facilitera l'accès aux droits sur tout le territoire *via* un réseau d'agents de proximité. Un numéro spécial du *Mag Hautes-Alpes* lui sera consacré en avril prochain. ■



400 000 repas sont servis chaque année aux collégiens haut-alpins.

RESTAURATION DANS LES COLLÈGES

DES PRODUITS FRAIS au menu, au même prix

Entrée, plat, fromage et dessert... Dans les collèges haut-alpins, rien ne change : malgré la hausse du coût des denrées alimentaires et de l'énergie, le Département ne procédera à aucune augmentation du prix du repas. Il maintient aussi sa politique d'approvisionnement en produits frais achetés aux producteurs locaux.

Les tarifs des restaurants scolaires hauts-alpins n'augmenteront pas. Malgré l'inflation et la hausse constante du prix des denrées alimentaires, le repas est maintenu à 3,60 euros pour les collégiens. Près de 400 000 repas sont servis chaque année

dans les collèges des Hautes-Alpes. Le Département continuera aussi de privilégier les circuits courts et de s'approvisionner en produits frais de saison. Il travaille déjà directement avec les producteurs locaux et s'est fixé l'objectif de 60 % de produits frais et 30 % de productions locales dans les menus, la part du bio étant en progression. Pour simplifier les démarches des producteurs et servir des assiettes de qualité, le Département s'appuie sur « Échanges Paysans », plate-forme de distributions des produits agricoles à destination de la restauration collective.

Lutter contre le gaspillage

Les actions menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire sont également pérennisées, comme la mise en place

ET LOCAUX

de « réfrigérateurs de partage », par exemple : un élève qui a pris un fruit, un yaourt ou un fromage emballé, et ne veut finalement pas le manger, peut le redéposer pour un autre élève. Les « salad'bars » permettent aux collégiens de se servir en fonction de leur appétit. Exit aussi les emballages. Travailler avec les producteurs locaux permet de réduire la part de plastique. La production maison d'entremets y contribue, elle aussi. Des composteurs sont présents dans tous les établissements et, chaque année, les élèves de 6^e sont sensibilisés à la question du recyclage des déchets. Moyens matériels, formation des personnels, aménagement des locaux... Toutes ces actions ont aussi permis de réduire les volumes des ordures ménagères. ■

CONTRATS STATIONS

UN NOUVEAU PLAN de soutien de 30 millions d'euros

Le Département a voté cette nouvelle enveloppe sur six ans, afin d'aider les stations à se moderniser et à diversifier leurs activités. Ce deuxième budget, plus important que le précédent, est en grande partie orienté vers des projets quatre saisons qui répondent aux attentes en perpétuelle évolution de la clientèle.

Les Hautes-Alpes viennent d'ajouter un nouveau volet à leur politique de soutien en faveur des stations. Le Département est conscient de leur poids dans l'économie locale et des enjeux liés à l'évolution des attentes de leur clientèle, aux exigences d'un secteur d'activité fortement concurrentiel et du changement climatique. Il consacre à la deuxième génération des contrats stations une enveloppe de 30 millions d'euros sur six ans, soit 5 millions d'euros par an. Cet effort est nettement plus conséquent que le premier volet au cours duquel il avait injecté 1,5 million par an.

Plus de souplesse

Le Département souhaite en effet continuer à aider les stations à moderniser leurs infrastructures, à aménager leurs domaines skiables alpins ou nordiques et à améliorer leur attractivité, pour

répondre aux nouvelles exigences d'une clientèle qui n'est plus sur le « tout ski ». Ce nouveau volet prévoit plus de souplesse dans le traitement des dossiers, afin d'être au plus près des besoins et des projets des collectivités. Il est aussi plus fortement tourné vers les initiatives permettant une diversification « quatre saisons ». La commune de Saint-Chaffrey a, par exemple, obtenu une subvention de 900 000 euros pour des travaux sur son front de neige, comprenant gare routière, piétonnisation, mobilier urbain avec contrôle d'accès, équipements ludiques et éclairage intelligent... Parmi les projets financés, figurent aussi la construction d'un pôle sportif et innovation dans la station des Orres, la modernisation de la piscine de Vars, la requalification et le développement de la base de loisirs de la commune d'Annelle ou encore les travaux d'amélioration du golf à Montgenèvre. ■



Le plan servira notamment à aider les stations à moderniser leurs infrastructures.

THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS

CAIRNS : MERKÉN *défie la gravité*

À l'occasion de la Biennale internationale des arts du cirque de Marseille, le TDB accueille et coproduit la dernière création du collectif féminin marseillais Merkén, les 1^{er} et 3 février prochains. L'occasion de profiter en famille d'une heure de spectacle en apesanteur. À partir de 6 ans.

Deux corps sont suspendus à une corde lisse ou par les cheveux, avec un nombre changeant de pierres comme partenaires de jeu, le tout cherchant un équilibre précaire dans les airs... Les pierres s'entrechoquent, se mêlant au frottement de la corde lisse, des pieds au sol, du souffle et au chant des acrobates auquel s'ajoute la voix de la compositrice. Voici ce que promet le collectif Merkén avec *Cairns*, sa nouvelle performance artistique. Durant ce spectacle aérien, Pamela Pantoja explore un espace où plaisir et douleur se donnent la main pour réussir leur envol. Portée par une musique originale composée pour l'occasion, cette création est proposée par le Théâtre Du Briançonnais (TDB) en février, dans le cadre de la Biennale internationale des arts du cirque de

Marseille. Le TDB, scène conventionnée des Hautes-Alpes, a coproduit cette création et accueilli la compagnie en résidence en juillet 2022.

Installé à Marseille, le collectif Merkén est composé d'artistes issus du monde du cirque et du théâtre, majoritairement des femmes. Comme fil conducteur de ses activités, il travaille la question de la puissance d'agir à travers le cirque et de nos capacités de défense et de réponse face aux différentes formes d'oppression.

Deux autres spectacles sont accueillis par le TDB dans le cadre de la Biennale du cirque : *TAF*, le 13 janvier, et *Hêtre & Phasmes*, le 7 février. ■

www.theatre-du-brianconnais.eu



Un spectacle aérien porté par une musique originale.

THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS

CARTE BLANCHE à Gaëlle Josse



Dans le cadre du projet « Constellations », porté par la bibliothèque départementale, la romancière Gaëlle Josse vient à la rencontre des Haut-Alpins au printemps. Elle a carte blanche pour inviter à ses côtés plusieurs artistes et écrivaines. Des rencontres avec le public seront programmées dans 10 bibliothèques de la moitié nord du département.

Gaëlle Josse a marqué la rentrée littéraire 2022 avec son roman *La Nuit des pères*, une plongée dans l'intimité d'une famille marquée par la rudesse du père, guide de montagne habité par la colère et muré dans le silence. Les fans de la première heure de l'écrivaine et les amateurs de littérature pourront approfondir

leur connaissance de son univers. Laurine Roux, autrice bien connue dans le département (lire le *Mag Hautes-Alpes de janvier 2019*), comptera parmi ses invitées. La photographe et vidéaste canadienne Louise Oligny, qui vit et travaille en France depuis une dizaine d'années, sera également présente. Elle collabore à plusieurs titres de presse tels que *Le Point*, *Le Monde*... Les regards croisés de ces femmes sur leurs œuvres alterneront avec les questions du public. ■

Horaires et renseignements :
bibliotheques.hautes-alpes.fr

GESTION ET PARTAGE

L'EAU, RESSOURCE MAJEURE *des Hautes-Alpes*

Les Hautes-Alpes sont souvent décrites comme le château d'eau de la Provence. Une expression appropriée tant « l'or bleu » y est omniprésent. Il est néanmoins indispensable de le préserver. Cet été, marqué par une sécheresse exceptionnelle, l'a montré : chacun a encore en mémoire le niveau historiquement bas du lac de Serre-Ponçon.

Le Département prend en charge la coordination de toutes les actions nécessaires à une bonne gestion de l'eau, notamment via le partenariat signé avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Il intervient aussi bien pour créer et moderniser les réseaux d'eau potable et d'assainissement que pour chapeauter et coordonner les différents usages, comme ceux de l'irrigation agricole.

Ses services s'occupent également du suivi de la qualité des cours d'eau de tout le territoire. Un rôle polyvalent et transversal crucial, dans un contexte de réchauffement climatique qui risque d'entraîner une raréfaction de la ressource.

TROIS QUESTIONS À... Jean-Marie Bernard, président du Département



Jean-Marie Bernard revient sur l'épisode de sécheresse qu'ont connu les Hautes-Alpes en 2022 et sur ses conséquences. Entre production électrique, irrigation, eau potable ou tourisme, il souhaite que soit revue la répartition entre les différents usages et usagers de l'eau. Répartition qui date de plus de 60 ans.

SERRE-PONÇON

UN LAC AU CŒUR *des enjeux passés et à venir*

Le lac de Serre-Ponçon a été conçu comme un outil polyvalent de prévention des crues et de production d'électricité. Principal réservoir de la région, il irrigue les basses-terres et alimente en eau potable une partie de la population. Très attractif économiquement, il génère un tiers de la fréquentation estivale des Hautes-Alpes et un millier d'emplois directs. La sécheresse record de l'été 2022 a montré l'importance de réfléchir à sa gestion. Son niveau a atteint -17 mètres fin août, alors qu'il ne descend d'ordinaire que de 3,5 à 5 mètres. Le réchauffement climatique risque de rendre cette variation habituelle. Le Smadesep*, dont le Département est partie prenante, élabore un plan de développement pour surmonter les impacts

du réchauffement et diversifier les activités, afin de les rendre moins dépendantes du niveau d'eau. Une nouvelle réglementation des usages de l'eau est aussi à l'étude pour arriver à un partage optimal et améliorer la cohabitation entre usagers. Le Département ambitionne de jouer un rôle actif dans la gouvernance de la chaîne hydroélectrique Durance-Verdon à l'occasion du prochain renouvellement des concessions si l'État souhaite associer les acteurs locaux et notamment les collectivités territoriales. Ce renouvellement pourrait aussi être l'occasion de regrouper les concessions sur un même secteur pour en unifier la gestion. Un tel regroupement pourrait avancer la fin de la date des concessions actuellement consenties à EDF. ■

*Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon

Mag Hautes-Alpes : En quoi l'été 2022 marque-t-il un tournant dans la gestion de l'eau ?

Jean-Marie Bernard : L'année a été marquée par de faibles précipitations durant l'hiver et un épisode de sécheresse dès le printemps. Les Hautes-Alpes – et Serre-Ponçon en particulier – ont manqué d'eau dans des proportions inédites depuis plus de 30 ans. Mais en 1990, les bords du lac de Serre-Ponçon ne comptaient qu'une quinzaine de prestataires de services et activités de loisirs. Ils sont aujourd'hui une centaine et font vivre les Hautes-Alpes en été.

Quelles ont été les conséquences du niveau du lac pour eux ?

Je salue leur capacité à s'adapter. Certaines activités ont été maintenues et c'est une très bonne chose. Les collectivités – à commencer par le Smadesep* – ont

dû investir rapidement et de manière importante pour faire en sorte que les berges soient accessibles et praticables malgré tout. C'est aussi une manière de s'adapter, mais un peu trop dans l'urgence...

Comment pallier une saison identique à moyen terme ?

Outre le fait qu'il faut continuer à aménager les bords du lac, il est important aujourd'hui de revoir la répartition des usages de l'eau. Industrie hydro-électrique, agriculture, eau potable, tourisme... La répartition a été faite au moment de la création du barrage, il y a plus de 60 ans. Il faut aujourd'hui l'adapter aux nouveaux enjeux. Les Assises de l'eau organisées conjointement par le Département et la préfecture en 2023 apporteront de nouveaux éléments pour aller dans ce sens. ■



La sécheresse de l'été 2022 a montré l'importance de réfléchir à la gestion du lac de Serre-Ponçon.



GESTION, SURVEILLANCE ET CONSEIL

LE DÉPARTEMENT, chef d'orchestre de l'eau



Les techniciens du Département inspectent régulièrement l'état et le niveau des cours d'eau.

Le Département est un acteur incontournable de tout ce qui se rapporte à l'eau. Ses services interviennent aussi bien sur les réseaux d'eau potable que d'assainissement et assurent la gestion et surveillent la qualité des milieux aquatiques.

Depuis 2006, date à laquelle un service dédié à cette thématique a été créé, le Département est en quelque sorte le chef d'orchestre de l'eau. Un rôle qui a été conforté trois ans plus tard par une disposition législative imposant aux Départements les missions d'assistance technique dans les domaines de l'eau. Celles-ci sont détaillées dans un « accord-cadre » signé avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Le dernier date de décembre 2019 et court jusqu'en 2024. Les deux institutions accompagnent les communes et intercommunalités du territoire dans leurs projets de création ou d'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Six techniciens inspectent régulièrement les ouvrages et les équipements, contrôlent leur bon fonctionnement et listent les travaux à mener. Le Département finance ces opérations à hauteur de 2 millions d'euros par an. Quant à l'Agence de l'eau, elle leur a consacré 5,4 millions d'euros par an entre 2013 et 2018.

Économiser l'eau, une priorité

Pour aller plus loin dans sa démarche de conseil, le Département a créé IT 05, agence d'ingénierie territoriale qui répond parfaitement aux besoins des petites communes. Son rôle est de leur fournir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage et la réalisation de projets,

en complément d'une maîtrise d'œuvre privée. En plus de cette aide technique précieuse, les collectivités bénéficient également d'un soutien juridique et financier.

L'accord-cadre avec l'Agence de l'eau octroie également au Département un rôle d'assistance auprès des associations syndicales autorisées (ASA). Ces dernières distribuent à leurs adhérents, principalement des agriculteurs, un volume d'eau nécessaire à l'irrigation des cultures, calculé en fonction de leurs besoins.

Avec le réchauffement climatique, la priorité du Département et de l'Agence de l'eau pour les années à venir est de bien gérer la ressource en eau afin d'éviter son épuisement. Les deux institutions accompagnent ainsi les ASA dans l'élaboration de projets qui visent à sécuriser l'accès à l'eau pour l'agriculture et à optimiser les prélèvements dans le milieu naturel. ■

QUALITÉ DE L'EAU

UN RÉSEAU *sous surveillance*

Les agents du Département assurent le suivi de la qualité des cours d'eau des Hautes-Alpes. Les prélèvements et analyses réalisés chaque année montrent que l'état des eaux est globalement bon, aussi bien sur le plan biologique que physico-chimique.

C'est en 2004 que le Département des Hautes-Alpes a initié le suivi de la qualité de ses cours d'eau, en complément de celui de l'Agence de l'eau. Son objectif était double : préserver, mais également améliorer le bon état des rivières. Une soixantaine de sites répertoriés (les stations), sur les 126 que compte le territoire, sont ainsi contrôlés chaque année et servent de référence. Les techniciens du service Eau, en véritables sentinelles, effectuent les prélèvements d'eaux, de diatomées, d'algues ou encore d'invertébrés aquatiques, et mesurent les paramètres physico-chimiques (température, oxygène, pH, conductivité). Ces échantillons sont ensuite confiés au laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire pour analyse.

Des voyants au vert

Ce suivi démontre que l'état des cours d'eau est globalement « bon », selon l'échelle fixée par la directive-cadre sur l'eau (DCE). Les derniers résultats s'avèrent même particulièrement satisfaisants concernant les paramètres physico-chimiques. Seules trois stations ont en effet vu la qualité de leur eau se dégrader légèrement en un an, uniquement en période estivale. Concernant les invertébrés aquatiques, les analyses montrent qu'ils sont nombreux et variés, signes de la bonne, voire de la très bonne qualité des cours d'eau. Il en est de même des diatomées, ces micro-organismes semblables à des algues qui se développent à la surface

des pierres. Leur présence, relevée dans quasiment toutes les stations contrôlées, témoigne d'un bon état de l'eau.

Depuis 2021, la thermie est aussi contrôlée. Un réseau de sondes a été installé à l'intérieur des cours d'eau afin de connaître l'évolution de leur température. Ces mesures

permettront d'anticiper les effets potentiels du changement climatique. Elles montrent déjà que ce dernier entraîne un réchauffement des eaux, impactant le taux d'oxygène et entraînant un développement des algues. Des évolutions que le service Eau du Département observe avec la plus grande attention. ■



Marc Viosat,
vice-président en
charge de la transition
énergétique



Christian Hubaud,
conseiller
départemental délégué
à l'agriculture



Eric Peythieu,
conseiller
départemental délégué
aux cycles de l'eau

Parole d'élus

Nos méthodes de contrôle qualitatif sont adaptées aux cours d'eau, aux réseaux et aux stations d'épuration des Hautes-Alpes. Le suivi de la thermie mis en place en 2021 est par exemple salué par nos partenaires institutionnels. Nos analyses indiquent une bonne qualité des eaux sur le département.





© : Jean-Luc Armand

ARTHUR BAUCHET

UN MENTAL D'ACIER et des médailles d'or

Sur les pistes des JO de Pékin, Arthur Bauchet a décroché trois titres paralympiques et une médaille de bronze en descente, super combiné et slalom. Le skieur poursuit son entraînement dans les Hautes-Alpes en vue des prochains mondiaux. Toujours humble, doté d'un mental inébranlable, il évoque ses jeux, sa maladie et ses projets.

Mag Hautes-Alpes : En 2018, vous étiez la surprise des Jeux paralympiques en Corée du Sud. Vous y êtes devenu une figure du paraski mondial et étiez donc très attendu sur les pistes de Pékin. Comment avez-vous géré la pression ?

Arthur Bauchet : Honnêtement, je n'étais pas du tout stressé par le côté sportif jusqu'à la veille de la première course, parce que j'avais gagné les trois entraînements officiels de descente et deux mois avant, aux mondiaux, j'ai terminé deuxième.

Je me suis dit qu'il était hors de question que je fasse la même chose aux Jeux. J'ai gagné. C'était fou. Finalement, j'avais plus de pression par rapport au Covid.

Que se passe-t-il dans votre tête lorsque vous êtes prêt à vous élancer ?

Ce sont des sensations difficiles à expliquer. Il y a une telle adrénaline ! D'un côté, j'ai l'impression de ne plus avoir d'énergie et de l'autre, je me dis que c'est ce moment que j'attends depuis quatre ans. Une fois dedans, c'est un combat contre

Arthur Bauchet intervient aussi dans les lycées pour sensibiliser les jeunes aux handicaps invisibles.

moi-même, surtout que la maladie est là pour me mettre des bâtons dans les roues. Elle remplit bien son rôle (rires). Je serre les dents. La tête est tellement forte qu'elle arrive à prendre le relais sur le physique et à faire faire des choses inimaginables.

Comment se passent vos entraînements en vue des prochains mondiaux ?

La maladie continue malheureusement d'évoluer. Je le sens. Depuis quelques années, j'ai de gros tremblements dans les quadriceps. Mais c'est le jeu. Je m'entraîne en la mettant de côté, même si elle me ramène souvent à la réalité...

Avez-vous vous déjà songé à vous arrêter lorsque les douleurs étaient trop intenses ?

Quand j'étais petit, les médecins m'ont dit qu'il faudrait certainement que j'arrête le sport. C'est tout simplement impossible. Être mieux dans mes jambes, avoir moins de douleurs, mais être assis toute la journée dans un canapé, ça ne m'intéresse pas. Je prends neuf cachets par jour, des gouttes le soir, des injections de Botox... et le sport fait partie de mon traitement. J'en ai besoin pour ma santé mentale. Si un jour je dois me retrouver en fauteuil, j'aurai au moins profité de chaque seconde.

Vous êtes originaire du golfe de Saint-Tropez et vous vous entraînez dans les Hautes-Alpes. Pourquoi avez-vous choisi ces montagnes-là ?

Mon prof de voile, à Saint-Tropez, nous avait parlé de Serre-Chevalier. Mon frère et moi, on est tombés amoureux de cette vallée. On y est allés tous les week-ends pendant près de dix ans. On partait le

vendredi soir après l'école et on rentrait le dimanche soir après le ski. La seule condition pour nous, c'était que nos résultats scolaires ne baissent pas. Et ils n'ont jamais baissé.

Vous intervenez aussi dans les établissements scolaires. Que vous apporte cette expérience ?

J'interviens, d'une part, pour sensibiliser aux handicaps invisibles, parce que j'en ai moi-même souffert dans ma scolarité. On m'appelait le « simulateur ». Et, d'autre part, pour les faire rêver, leur dire que rien n'est impossible. Je suis heureux de partager tout ça avec eux, je prends mon temps, je leur fais passer les médailles. Maintenant, elles sont rayées (rires), mais ce n'est pas grave. Pour moi, c'est ça aussi

Le sport fait partie de mon traitement. J'en ai besoin pour ma santé mentale. Si un jour je dois me retrouver en fauteuil, j'aurai au moins profité de chaque seconde.

les valeurs du sport, et j'aime voir les étoiles dans leurs yeux. Peut-être que je vais susciter des vocations ! La cause du handicap me tient à cœur, surtout celle du handicap invisible.

Les Alpes du Sud vont se porter candidates pour les Jeux olympiques d'hiver de 2034. Les Jeux à la maison, c'est le rêve de chaque athlète...

Gagner une médaille ou juste participer devant son public, c'est énorme ! Ça doit porter les athlètes encore plus loin, encore plus haut. À ce moment-là, j'aurai 34 ans. Je me vois aller tellement loin encore ! Si mon corps me le permet, je continuerai jusqu'à faire les Jeux en France. Rien n'est impossible. Je donnerai mon maximum, une fois les Jeux de 2026 passés, je me concentrerai sur 2034 pour, moi aussi, rêver à la maison. ■

MOULIN CÉARD

LE BLÉ *en tête*



© : Jean-Luc Armand

Paul-Claude Céard représente la sixième génération de la famille à faire fonctionner le moulin.

Depuis plus de deux cents ans, les Céard font tourner le moulin qui porte le nom de leur famille, à Saint-André-d'Embrun. Ils confectionnent une quinzaine de farines, notamment à base de blés français. La sixième génération s'est lancé un défi : relancer la filière du blé tendre dans la région.

Difficile pour Paul-Claude Céard de se rappeler avec précision de quand date sa prise de direction du moulin familial... « Je suis né dans l'entreprise et j'ai toujours vécu dedans », élude-t-il. Avant de devenir directeur, il a d'abord exercé le métier de meunier. Le moulin, construit au milieu du XVI^e siècle à Saint-André-d'Embrun, appartient aux Céard depuis 1780 environ. Paul-Claude est déjà la sixième génération de la famille Céard à le faire fonctionner depuis une bonne dizaine d'années.

Et sur les 35 salariés de l'entreprise, 8 sont aussi membres de la famille. « On a de tout temps travaillé comme ça en famille. C'est notre identité même. Et nous nous sommes

entourés de personnes de confiance avec qui nous développons l'activité », souligne Paul-Claude.

« Lou Pan d'ici »

Le moulin confectionne 15 types de farines et 29 préparations différentes, mélanges de plusieurs farines et parfois de graines. Ces produits sont stockés dans l'édifice d'origine et dans deux autres entrepôts plus récents, l'un à Fréjus et l'autre à Cabriès. Ils ont été créés par Paul-Claude Céard pour assurer la survie et la pérennité de l'entreprise, lorsque le secteur de la meunerie a commencé à péricliter en France. En plus des Hautes-Alpes, le moulin

approvisionne aujourd'hui les boulangers et d'autres clients dans tout le quart sud-est de la France. Et ce, de façon totalement autonome. « Chaque génération a apporté sa pierre pour perpétuer l'activité du moulin, confie le directeur. J'ai aussi créé une société de transport routier de marchandises afin d'assurer les approvisionnements en matières premières et les livraisons de mes clients. »

L'occasion d'évoquer aussi le nouveau défi lancé par son fils Guillaume depuis 2018 : relancer la filière du blé tendre en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Comment ? En incitant les agriculteurs à produire cette céréale et en leur garantissant des débouchés. C'est ainsi qu'est né « Lou Pan d'Ici », un pain confectionné par les artisans boulangers de la région, à base de blés cultivés et transformés en farine localement, par le moulin Céard. Le début d'un nouveau chapitre de sa longue et belle histoire. ■

moulin-ceard.com

LAURETTE GOUGEON

LE CIRQUE À L'ASSAUT *de la montagne*

Circassienne et fildeferiste, cette artiste s'est installée dans les Hautes-Alpes pour y monter sa compagnie, La Féroce. Dans son dernier spectacle, *Faces Nord*, qu'elle joue dans les refuges, elle mêle différentes pratiques artistiques autour d'un thème central : la montagne.

Originaire des Hautes-Pyrénées, Laurette Gougeon a posé ses valises dans les Hautes-Alpes il y a trois ans. Cette artiste de cirque et comédienne a souhaité créer sa propre compagnie afin de mener des projets autour d'une ligne artistique lui ressemblant pleinement.

« J'avais envie d'affirmer mon identité proche de la montagne. Car c'est pour moi bien plus qu'une source d'inspiration. C'est un réel besoin d'aller marcher, d'aller grimper sur les sommets », explique-t-elle. C'est ainsi que « La Féroce, cirque sauvage » voit le jour. Et, sans surprise, l'univers de la montagne est au centre du premier projet artistique de la compagnie.

Avec l'artiste sonore Claire Lauzon, Laurette Gougeon a imaginé et donné vie à *Faces Nord*, un spectacle itinérant qui se joue dans les refuges de haute montagne. « Nous avons pensé la scénographie et le dispositif son et lumières pour qu'ils soient les plus légers possible et transportables en sac à dos. Nous avions à cœur de relever un défi : parler de ce qui nous anime directement depuis là-haut », indique la circassienne.

Deuxième opus pour 2024

Elle mêle théâtre, peinture, arts du cirque et créations sonores en utilisant des accessoires de montagne. Le jonglage se pratique, par exemple, non pas avec les traditionnelles balles, mais avec... des piolets. Quant au décor, il se résume à une tente de bivouac qui fait à la fois



© : Jean-Luc Armand

Laurette Gougeon transporte son dispositif scénique d'un refuge à l'autre.

office de scène, de loge et de coulisses. Après une tournée cet été dans 17 refuges du Queyras, des Écrins et des Pyrénées, *Faces Nord* poursuit sa route dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec de nombreuses dates programmées. La compagnie La Féroce planche en parallèle sur l'élaboration d'une seconde proposition, là encore autour de l'univers de la montagne, thème si cher à Laurette Gougeon.

« Ce sera un spectacle plus long et globalement plus riche. Avec davantage de cirque et

toujours de la peinture, du jonglage... Il aura vocation à être joué dans tout type d'espace, pas uniquement en haute montagne », résume l'artiste. Ce nouvel opus sera à découvrir à partir de 2024. ■

Toutes les dates de la tournée de *Faces Nord* sont à retrouver sur www.laferoce.net

INTERNET

L'INCLUSION NUMÉRIQUE à portée de clic

Le Département met à disposition des Haut-Alpins plusieurs conseillers numériques. Ils sont à leur écoute pour aider les personnes en difficulté à « apprivoiser » internet et à l'utiliser afin d'accomplir toutes leurs démarches en ligne de manière autonome. Un accompagnement accessible à tous, confidentiel et gratuit.

Accéder à ses droits sociaux, obtenir une attestation de la Sécurité sociale, payer ses factures, s'inscrire sur France connect... Autant de démarches administratives indispensables qu'il est de plus en plus compliqué – voire impossible – de réaliser sans passer par internet. Pour certaines personnes, il s'agit d'un obstacle insurmontable. Conscient des difficultés qu'elles rencontrent dans l'usage d'internet, le Département souhaite favoriser leur inclusion numérique et faciliter leur appropriation de la culture digitale.

Pour les y aider, il a déployé des conseillers numériques, au nombre de 5 pour l'instant, en plusieurs points du territoire : à l'hôtel du Département, à la bibliothèque départementale et les 3 autres au sein des Maisons des solidarités de Briançon et de Gap (Bonne et Cézanne).

Ces conseillers sont à leur disposition pour les aider à se servir d'internet, que ce soit sur un ordinateur, une tablette ou un Smartphone, à effectuer des démarches en ligne, rédiger un CV, apprendre à installer une application ou à se connecter, par exemple, à un site sécurisé. Cet accompagnement est gratuit, personnalisé, individuel et confidentiel. Les conseillers appliquent une démarche pédagogique accessible à tous les publics et apaisée.



Les conseillers aident les personnes gratuitement, de manière individualisée et confidentielle.

Au-delà de ce dispositif, le Département entend développer une politique de « smart-services », avec des rendez-vous physiques, téléphoniques, par mail ou en visio-conférence pour les plus aguerris.

Accueil numérique à l'hôtel du Département

Un accueil numérique, matérialisé par une borne digitale, est installé à l'entrée de l'hôtel du Département. Les usagers peuvent la consulter pour prendre connaissance des actions en faveur de l'inclusion numérique et

demander des rendez-vous en ligne. Cette démarche d'inclusion a été initiée dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Altice (SFR) et Les Bons Clics, plate-forme qui s'adresse aux professionnels et leur présente le réseau des Hautes-Alpes. Emmaüs Connect, qui a installé une antenne à Gap, participe également à cette dynamique, en sillonnant le département pour mener des actions de formation. L'idée est aussi de former des agents du Département pour devenir des relais et renforcer ainsi l'accompagnement des publics concernés. ■

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE

UN LIEU D'ÉCOUTE, d'information et de soins

Au sein des Maisons des solidarités, des professionnels accueillent les personnes qui le souhaitent, avec ou sans rendez-vous, pour leur donner informations et conseils sur la sexualité et plus généralement sur la vie relationnelle et affective, sans jugement ni tabous. Ces consultations sont gratuites et confidentielles.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé sexuelle comme « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité », et pas seulement « l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité ». Une définition que les centres de santé sexuelle (anciennement centres de planification et d'éducation familiale) des Hautes-Alpes ont intégrée. Lieux d'écoute et d'information gérés par le Département, ces services sont dispensés au sein des Maisons des solidarités de Briançon, Embrun, Gap, Laragne et Veynes. Des équipes, constituées de médecins, sages-femmes, infirmières, conseillères conjugales et familiales, accueillent gratuitement tous les publics, lors de permanences ou sur rendez-vous.

Une approche positive

Les personnes peuvent bénéficier de consultations médicales, axées principalement sur la contraception, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) ou les entretiens pré et post-interruption volontaire de grossesse (IVG). Les centres de santé sexuelle ont une approche positive de la sexualité, sans jugement ni tabous. Ils accompagnent aussi les adolescents (garçons et filles)



Le centre accompagne aussi les jeunes dans leurs premières expériences de vie affective.

qui vivent leurs premières expériences de vie affective pour développer leur confiance en eux et leur capacité à décider. Ils peuvent être reçus gratuitement, sans autorisation parentale. Les échanges restent strictement confidentiels et anonymes.

Les équipes les accompagnent et les soutiennent dans leur parcours vers l'âge adulte, répondent à leurs questions sur le désir, le consentement, la prévention

ou encore le dépistage. Elles abordent aussi les méthodes de contraception, la reproduction, l'égalité entre hommes et femmes, l'orientation sexuelle, et les informent sur leurs droits. L'éducation à la sexualité dans les collèges et les lycées est aussi une partie importante de leur mission.

Les centres proposent également aux couples et aux familles des permanences de conseil conjugal et familial. ■



Béatrice Allosia,
conseillère départementale
déléguée à l'enfance et à la famille



Évelyne Colonna,
conseillère départementale
déléguée à l'égalité entre les
femmes et les hommes

Parole d'élues

Les adolescentes et les adolescents ont parfois besoin d'avoir un autre interlocuteur que leurs parents. Il s'agit de libérer la parole. Il est important de soutenir la démarche de ces jeunes qui cherchent de l'information, de l'écoute et de les accompagner dans le domaine de la santé sexuelle.

OVINALP

MARIAGE RÉUSSI *entre tradition et innovation*

L'entreprise de Ribiers est spécialisée dans la haute fertilisation et la protection des sols grâce à la valorisation du fumier de mouton. Elle perpétue ainsi une activité traditionnelle et consacre des moyens importants à la recherche et à l'innovation pour concevoir des produits innovants.

Fondée en 1988 par la famille Giovale, à Ribiers, OvinAlp commercialise des solutions fertilisantes pour les professionnels qui nourrissent et protègent les sols. Elle emploie aujourd'hui 85 salariés et produit chaque année 55 000 tonnes d'engrais organiques et 400 000 litres d'engrais

liquides pour des vignerons, maraîchers, céréaliers, jardiniers, éleveurs, etc. L'entreprise valorise le « migon », c'est-à-dire le fumier de mouton issu de l'élevage extensif et notamment de l'agneau de Sisteron (IGP), perpétuant ainsi une tradition millénaire. Le migon est collecté par OvinAlp, directement

chez les éleveurs locaux, puis soumis à un processus de biofermentation mis au point par l'entreprise sur une plateforme ultramoderne dédiée à cet usage et certifiée.

Des concentrés de matières vivantes

Véritables concentrés de matières organiques et vivantes – les analyses ont montré la présence de 370 espèces de champignons et de 230 espèces de bactéries différentes –, ces apports 100 %

innovation

végétaux enrichissent les sols et constituent de puissants stimulants naturels. L'entreprise a su prendre le virage du III^e millénaire en se dotant d'un laboratoire qui lui a permis de développer des principes actifs exceptionnels. Elle consacre 3 % de son chiffre d'affaires à la recherche et à l'innovation et s'inscrit dans une démarche résolument respectueuse de l'homme et de l'environnement. ■

www.ovinalp.fr



Éric Giovale, PDG d'OvinAlp, constate l'efficacité de ses produits dans les vignes.

© : OvinAlp

LUCIE LEMAIRE

CORNISTE SE DÉCLINE *aussi au féminin*

Le rêve de cette jeune musicienne, dont la famille réside au Poët, serait d'intégrer un grand orchestre à un pupitre où les femmes sont encore peu nombreuses. Un objectif désormais à sa portée : elle gagne déjà des concours internationaux et va intégrer une prestigieuse école suisse.

La passion de Lucie Lemaire pour le cor d'harmonie ne date pas d'hier. Cette jeune musicienne de 20 ans a eu envie d'en jouer avant même de savoir lire et écrire ! Elle a découvert cet instrument à vent en suivant ses parents qui en jouaient eux-mêmes au sein de l'orchestre d'harmonie de Sisteron. Après avoir, un temps, tempéré ses ardeurs, ils l'ont inscrite à l'école de musique de Sisteron. Elle avait à peine 6 ans. Elle se destine aujourd'hui à une carrière professionnelle et rêve d'intégrer un grand orchestre à un pupitre où les femmes sont encore assez rares.

À l'âge de 13 ans, Lucie entre au conservatoire d'Aix-en-Provence, dont elle sort avec son diplôme d'études musicales en poche. Pour assister aux cours, elle fait l'aller-retour deux fois

par semaine entre Le Poët, où réside sa famille, et Aix. Sa participation au Festival international du Verbier, en Suisse, est pour elle une révélation : « J'ai joué avec des musiciens de tous les pays du monde, se souvient-elle. C'était génial. » Elle en revient avec la conviction qu'elle veut intégrer un grand orchestre. Elle rejoint ensuite le conservatoire d'Avignon et est appelée comme corniste « supplémentaire » à l'orchestre national Avignon-Provence. Cette année, elle vient d'être admise au concours de la Haute École de musique de Genève. Auparavant, Lucie a joué dans un orchestre avec un pupitre de cornistes 100 % féminin, preuve que le métier évolue... ■



© : Lucie Lemaire



Anne Truphème,
conseillère départementale déléguée
au schéma départemental des
enseignements artistiques

Vos élus



Gérard Nicolas,
conseiller départemental

CRITÉRIUM BOULISTE

LA PETITE BOULE LARAGNAISE *voit grand*

La Petite Boule laragnaise organise des concours toute l'année pour ses 200 adhérents. Mais elle est aussi à l'origine de l'un des plus importants critères boulistes de France. Depuis près de soixante-dix ans, il se déroule durant la semaine qui suit les fêtes votives de Laragne-Montéglin, en septembre. Il rassemble 3 500 joueurs, venus de toute la région Sud et d'autres régions de France, voire de l'étranger, pour participer aux 13 concours, de niveau régional et national, masculins, féminins et mixtes, organisés. L'événement investit les rues,

la place et un parking de la commune, ensablés pour l'occasion par la mairie. L'organisation mobilise tout le bureau de la société bouliste et plusieurs bénévoles, soit une équipe de 25 personnes. « Il faut bien ça, constate Joël Chauvin, président de la Petite Boule laragnaise depuis un an. Nous y travaillons sérieusement dès le mois de mars. » Le concours bénéficie du soutien de la commune, de la communauté de communes et du Département, sans oublier celui des commerçants et des entreprises qui le sponsorisent. ■



Les concours du critérium bouliste investissent rues et places de la commune.

COLLÈGE LES-HAUTS-DE-PLAINE

GRAINES *de reporters*

Le collège Les-Hauts-de-Plaine, à Laragne-Montéglin, passe à la web radio. Après un journal papier, l'équipe pédagogique s'est tournée vers cette forme plus légère et plus spontanée de communication. Quand les élèves auront pris en main le logiciel de montage, ils devront construire leur sujet de manière autonome, rencontrer leur interlocuteur, réaliser l'interview et la monter.

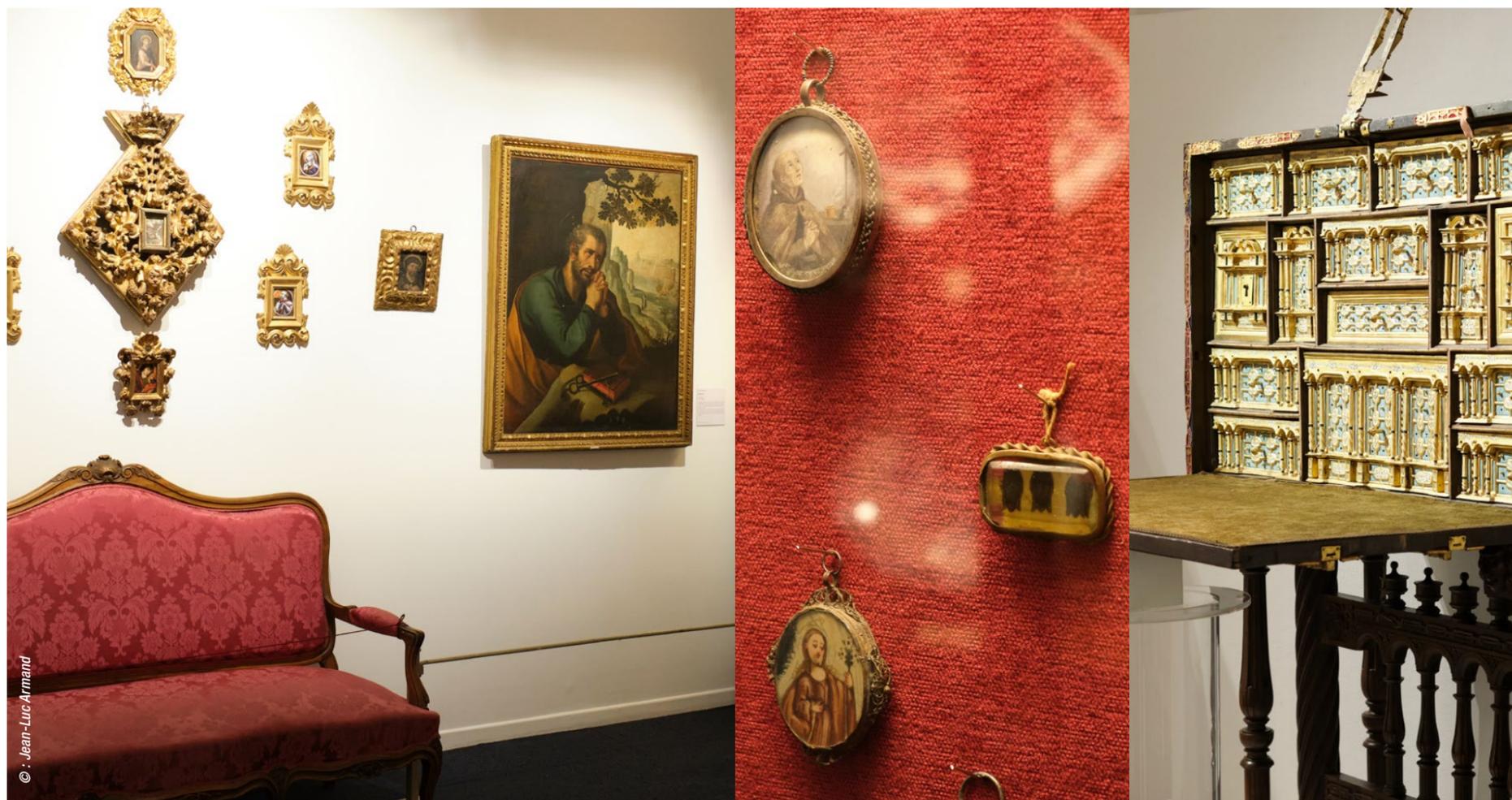
Éducation aux médias

« Ce projet s'inscrit dans un travail d'éducation aux médias, commente Florence Bonacorsi, principale du collège. Il est porté par notre documentaliste et par un professeur d'anglais de l'établissement, en partenariat avec le journal La Provence. Nous avons aussi le soutien d'un correspondant du Dauphiné Libéré. »

Les premiers reportages seront diffusés en février. Pour les écouter, il suffira de cliquer sur le lien disponible sur le site du collège. Le budget, d'un montant de 800 euros, a été financé par le Département. ■

MUSÉE MUSÉUM DÉPARTEMENTAL

LA COLLECTION BARLE : *histoire d'une mystérieuse donation*



Près de 200 objets d'art collectionnés par le couple Barle ont été légués au musée haut-alpin.

Adolphe, Haut-Alpin d'origine, et Anne-Laure Barle ont collectionné tout au long de leur vie des œuvres d'art attribuées à l'école espagnole. Des objets nombreux et de grande valeur, qu'ils ont cédés au musée muséum départemental. Celui-ci leur consacre cette année une exposition.

Peintures, sculptures, céramiques, émaux, meubles... C'est une bien impressionnante collection, tant par sa quantité que par sa qualité, que les époux Barle ont donnée au musée muséum départemental, à Gap. Près de 200 objets au total, collectés entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, principalement attribués à l'école espagnole, mouvement assez peu représenté dans les musées

publics français.

Cet amour pour l'art ibérique s'explique en partie par les origines d'Anne-Laure, née à Madrid en 1871. Là-bas, elle rencontre Adolphe, ingénieur des Mines à la Compagnie madrilène du gaz, dirigée par son père. Son futur mari est en revanche natif de Paris. Il est de 9 ans son aîné. Comme dans les romans, l'employé épouse la fille du patron et reprend les rênes de

l'entreprise quelques années plus tard. C'est probablement pendant cette parenthèse espagnole que le couple, fervent amateur d'art, acquiert son importante collection, qu'il rapatrie ensuite en France lorsqu'il décide de s'y installer.

Adolphe, issu d'une lignée de Haut-Alpins

Ils partagent alors leur temps entre Nice, l'hiver, et Gap, l'été, car Adolphe est issu d'une lignée de Haut-Alpins. Il a hérité d'une ferme à Charance, qu'il transforme en demeure de maître et baptise « Villa Julie », en hommage à sa mère. Une maison que les Barle décorent de leurs œuvres et

objets d'art, comme en témoignent des photos d'époque. Leur petite-nièce y vit toujours aujourd'hui, le couple n'ayant pas eu d'enfant et donc de descendance directe.

Adolphe et Anne-Laure Barle ont cédé une partie de leur riche collection au musée muséum départemental, à Gap, non pas à titre posthume, mais de leur vivant. Deux donations, en 1908 et 1909, pendant la construction du bâtiment actuel, ont pu être retracées grâce aux archives conservées. Reste que seuls les actes juridiques ont été retrouvés à ce jour. L'équipe du musée n'a en effet pas mis la main sur la correspondance entre le couple et le

conservateur de l'époque. De même concernant la troisième et dernière donation, en 1942, sept ans après la mort d'Adolphe et six avant celle d'Anne-Laure. Des lettres auraient probablement éclairé les raisons de cette surprenante générosité, qui demeure pour le moment inexpiquée.

Des faïences et des tableaux du XV^e siècle

En attendant que le mystère soit levé, le musée conserve précieusement toutes les œuvres des époux Barle. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs régulièrement exposées, comme ces belles faïences de

Manises – du nom d'une petite ville espagnole connue pour ses céramiques confectionnées entre le xve et le xixe siècle – ou le « Sainte Marguerite », tableau du XV^e siècle représentant cette sainte terrassant un démon. La scène, peinte par un artiste espagnol anonyme, a même su s'imposer parmi les œuvres permanentes accrochées aux cimaises du musée.

D'autres œuvres, encore jamais montrées, ont pris place au cœur d'une exposition entièrement dédiée à la collection Barle (lire ci-contre). Ce n'est toutefois qu'un aperçu de l'ensemble des nombreuses pièces qui la composent et attendent d'être à leur tour sorties des réserves. ■

L'EXPOSITION

LA COLLECTION BARLE, *l'Espagne au cœur des Alpes*

Le musée muséum départemental de Gap consacre pour la première fois une exposition complète à la collection Barle. L'occasion de présenter au grand public des œuvres peu ou pas mises en valeur jusque-là et de faire voyager les spectateurs dans l'art espagnol. Comme avec ce bargueño, par exemple, cabinet espagnol en bois aux multiples tiroirs, en parfait état de conservation. Il se révèle particulièrement spectaculaire grâce à ses différents matériaux mêlant à la fois os, faïence, feuille d'or et ferronnerie. Un meuble dont le couple Barle était friand, puisqu'il en possédait au moins 7 du même genre !

Parmi les autres pièces inédites de l'exposition, figurent aussi 4 plaques émaillées, signées de la main de Jacques Laudun, émailleur très réputé de Limoges au XVII^e siècle, des petits objets de dévotion et, bien sûr, de nombreuses peintures et pièces de mobilier.

À découvrir jusqu'à l'automne 2023.

Gratuit, au deuxième étage du musée

6, avenue Maréchal-Foch, Gap

Ouvert toute l'année, du mardi au vendredi, de 14 h à 16 h 45 ; le samedi et le dimanche, de 14 h à 17 h 45 ; fermé le lundi.

En juillet et en août, ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 ; le samedi et le dimanche, de 14 h à 17 h 45 ; fermé le lundi.

museum.hautes-alpes.fr

Réallon

Captages d'eau potable

Le projet concerne l'interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable entre différents hameaux et le chef-lieu. Les travaux se sont déroulés en 3 phases. La phase 1 a créé un maillage entre les réseaux des Gourniers et du Villard, la phase 2 un réseau d'adduction d'eau potable spécifique entre le réservoir du Villard et le réservoir du chef-lieu, la phase 3 un réseau d'adduction d'eau spécifique entre le réservoir du chef-lieu et le réservoir des Méans.



Budget : 597 000 € HT
Subvention du Département : 119 400 €

Sorbiers

Acquisition d'un véhicule électrique

La cinquantaine d'habitants de la commune est éloignée des premiers commerces de 20 kilomètres, et encore bien plus des services essentiels comme la santé ou l'administration. La navette des Baronnies réservée aux personnes de plus de 70 ans ne comblait qu'en partie les besoins et la commune a décidé de s'équiper d'une voiture électrique en autopartage. Une Peugeot e-208 est désormais proposée aux habitants. Au-delà des économies pour les usagers, ce projet améliore la convivialité au sein du village et promeut les mobilités alternatives comme l'autopartage.

Budget : 18 971 € HT
Subvention du Département : 7 089 €

Saint-Jean-Saint-Nicolas

Remplacement de conduites d'eau potable

La mise à jour en 2016 du schéma directeur d'eau potable qui datait de 2003, avait mis en évidence de nombreuses fuites sur les conduites de distribution d'eau potable de la commune, notamment dans certains quartiers : le Diamant, les Eymes, les Foulons, Ruisseau Lacour et Manoir de Prémentil. La commune a donc adopté un plan d'actions pour réduire ces pertes d'eau et remplacer les conduites défectueuses. Les travaux ont été réalisés en deux tranches aujourd'hui terminées.



Budget : 458 491 € HT
Subvention du Département : 91 698 €

Vallouise-Pelvoux

Entretien et préservation des sites d'escalade d'Ailefroide

Les retombées économiques du site d'escalade d'Ailefroide, l'un des plus grands de France, sont essentielles pour la commune : journées d'encadrement pour les guides, hébergements, restauration, magasins de sport... La concertation menée en 2020 entre collectivités territoriales, professionnels, sportifs et acteurs économiques a fait émerger la nécessité de planifier un plan d'entretien et de rééquipement sur plusieurs années. Un nouveau dispositif de remontée d'informations sur l'état des voies, des blocs et des lignes de rappel permettra de programmer des séquences régulières d'entretien et de rééquipement, mais aussi l'équipement de nouvelles voies et zones de blocs. Le programme intègre l'information des grimpeurs sur les sites : balisage discret, chemin d'accès... Dans un premier temps, la priorité concerne le rééquipement des voies et les lignes de rappel les plus anciennes (10 % des points d'ancrage).



Budget : 48 000 € HT
Subvention du Département : 24 000 €

Saint-Clément-sur-Durance

Rénovation du bâtiment de la mairie

Les locaux de la mairie sont installés au rez-de-chaussée de l'ancienne école, construite à la fin des années 1950, sur 2 niveaux. Le premier étage est occupé par 2 logements partiellement concernés par le projet. Les travaux ont permis de réhabiliter les locaux existants et de créer un hall d'entrée ainsi qu'une agence postale dans l'actuel préau. Ils ont également amélioré la performance thermique du bâtiment été comme hiver avec l'isolation des murs par l'extérieur, le remplacement des vitrages existants et le renforcement de l'isolation des plafonds. Une rénovation globale de la plomberie, de l'électricité, du chauffage et de la ventilation a été effectuée. Un poêle à pellets de 7kW installé dans la salle des associations permet une montée rapide en température.



Budget : 310 968 € HT
Subvention du Département : 26 451 €

La Salle-les-Alpes

Mise aux normes de la cabane du Piré

La commune dispose de plusieurs pâturages et cabanes sur son territoire. En 2020, des études ont conclu qu'une mise aux normes était nécessaire sur la cabane du Piré pour améliorer les conditions de vie du berger. Le projet a consisté à installer un chauffe-eau solaire, des toilettes sèches et un système électrique aux normes avec prises, interrupteurs et éclairage.

Budget : 15 373 € HT
Subvention du Département : 7 686 €

Groupe de la Majorité départementale

En cette nouvelle année, nous souhaitons, au nom des élus de la Majorité départementale, vous adresser nos meilleurs vœux. 2023 débute sous des augures bien délicats pour chacune et chacun d'entre nous, ainsi que pour notre territoire. Nous pensions les temps troubles liés au Covid-19 révolus. Or, l'année commence par une crise énergétique sans précédent, doublée d'une période inflationniste que notre pays n'avait plus connue depuis les années 1970 et le choc pétrolier. Aux côtés de l'État, de vos communes, le Département prend toute sa part de responsabilités dans des mesures destinées à mieux protéger les Français ainsi qu'à préparer l'avenir :

- Pour nos stations de skis - durement touchées par la hausse du coût de l'énergie et pour lesquelles nous continuons d'investir ; à travers les contrats stations, c'est-à-dire l'engagement de 30 millions par le Département sur la mandature pour renouveler les infrastructures, gagner en compétitivité et répondre aux attentes nouvelles de la clientèle.
- Pour rendre notre département plus autonome et plus vert - avec la création de la SEM Énergie, dans le but de mieux construire et de mieux exploiter les sites de production d'énergies renouvelables.

- Pour préserver nos usagers de toute hausse de coût, puisqu'au moment où certaines collectivités augmentent le prix des cantines, nous avons fait le choix ferme d'un moratoire sur le tarif des services dans nos collèges, par exemple.

En cette période terne, tournons-nous d'ores et déjà vers l'avenir. C'est ce pourquoi le Département investit ! Avec un plan d'investissements ambitieux de plus de 460 millions d'euros sur la période 2022-2028 au service de tous les cantons, de tous les territoires ; c'est bien l'avenir des Hautes-Alpes que nous écrivons. Pour nos routes, nos ponts et tunnels, notre mobilité douce, nos collèges, nos grands cols, nos sites exceptionnels. En bref, pour les Hautes-Alpes, que nous aimons tant !

Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents

Groupe "Propositions pour les Hautes-Alpes"

En ce début d'année, nous voici à un an et demi de mandature et plus que jamais, nous prenons à cœur nos missions en allant à la rencontre des citoyens, des associations, des entreprises et des élus de nos cantons respectifs, particulièrement dans le contexte actuel de crise énergétique et économique. Aussi nous souhaitons vivement que nos stations verront des conditions climatiques propices afin d'accueillir le plus grand nombre de touristes et redynamiser l'économie liée à toute cette activité.

Il est incontestable que notre département ne peut se passer à l'heure actuelle de l'or blanc. Mais c'est tout notre territoire qui prospère et crée de la richesse grâce à nos industries, nos artisans, nos agriculteurs, nos associations qui luttent, investissent et innovent chaque jour.

Cet été, la planète est venue nous rappeler, avec la canicule et la grande sécheresse, son mal-être ! Il va falloir désormais créer et développer de nouvelles solutions pour économiser l'énergie, mieux gérer les ressources telles que l'eau, si l'on veut préserver et faire perdurer un mode de vie agréable et digne pour tous. De plus, cette volonté de changement peut entraîner la création de nouveaux emplois.

Nous continuerons donc notre investissement auprès de tous, dans nos cantons bien évidemment, mais aussi pour tout le territoire, car le train ne peut avancer que si tous les wagons vont dans le même sens !

Que cette nouvelle année 2023 apporte à tous santé, sérénité, partage et l'accomplissement de vos projets.

Gaëlle Moreau et Gérard Nicolas,
co-présidents

Pour vérifier la qualité
de l'eau de nos rivières

on est là.

Le Département effectue des prélèvements d'eau, d'algues et de petits organismes pour vérifier la bonne santé de nos rivières. Les analyses sont réalisées par son laboratoire départemental.*

* L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Sud soutiennent financièrement ces opérations.



Hautes-Alpes
le département